

Les combats

TGV

Les « irréductibles Gaulois », c'est ainsi que l'on a qualifié les habitants du Vallon du Soultzbach lors des manifestations contre le tracé arbitraire de la ligne à grande vitesse qui coupera le Vallon en deux. Les « Gaulois », qui plaidaient pour un tracé le long des axes de nuisance, avaient raison, à la fois économiquement et écologiquement, mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Une fois de plus, avant les autres, nous souhaitons un tracé qui relie le TGV français à l'ICE allemand, à l'EuroAirport et à la Suisse. Opposée à la construction d'un viaduc haut de 30 m entre les deux Soppe, l'association pour la préservation du Vallon du Soultzbach, présidée par Bernard THUET, a défendu une proposition visant à combiner les avantages des différents tracés tout en évitant des dégradations de l'environnement. Devant la force, nous avons été obligés de plier. Dans cette bataille perdue, nous avons gagné l'estime de nos adversaires, mais, faute de moyens pour ces derniers, nous gagnerons peut-être un jour la guerre ! Dans un cas comme dans l'autre, le grand perdant aura été l'intérêt général.

Les membres de l'association pour la préservation du Vallon du Soultzbach



Les trois maires et le président de l'association de préservation attisent le feu des « bûchers de la contestation ».

PRESSE

Extrait de la réponse de Francis GUTTIG à un article de journal :

« Soppe-le-Bas est la seule commune du Haut-Rhin favorable au TGV Rhin-Rhône sur son ban, à condition qu'il suive les axes de nuisance existants. Dans votre article, vous nous assimilez aux « irréductibles Gaulois » découvrant la « bête humaine ». Soit ! Cela n'engage que vous. Mais ne vaut-il pas mieux passer pour des Gaulois que pour des veaux qui n'ont qu'une ambition, celle de se résigner à se faire manger en sachant qu'ils auront le choix de la sauce à laquelle ils vont être accommodés ? »



Mme Valérie Naccari, M. Klein et le petit Alexandre

Solidarité

En 1999, les habitants du Vallon se sont mobilisés de façon exemplaire contre l'expulsion d'une famille biélorusse. Là encore, les « Gaulois », que l'on dit souvent sectaires et xénophobes, se sont montrés tels qu'ils sont : généreux, conviviaux et accueillants. Ils ont fait triompher la démocratie sur la technocratie.

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach avait notamment organisé une manifestation de soutien au cours de laquelle plus de 90 dessins réalisés par des enfants avaient servi à confectionner une guirlande déposée le 18 décembre 1999 sur un sapin dressé sur la place de l'église en signe de solidarité vis-à-vis d'une famille qui encourait un danger en cas de retour dans son pays d'origine. Aujourd'hui elle vit paisiblement à Soppe-le-Bas.

Aéroparc de Fontaine

Rassemblés, unis contre des nuisances nouvelles, les habitants du Vallon ont combattu solidairement avec ceux du Territoire de Belfort le projet d'implantation de DHL à Fontaine et d'ouverture d'un aéroport qui aurait dû assurer des vols de jour comme de nuit. Cette bataille a été gagnée. Pour se convaincre de l'impact économique de ce que nous avons contribué à réaliser, il suffit de se rendre sur le site de l'ancien aéroport. On y découvrira une zone d'activité moderne avec des entreprises synonymes d'emplois.

Rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013 modifie les rythmes scolaires dans notre Vallon. Un casse-tête de plus. Une réforme de plus, qui sera balayée par la prochaine. Dans le Vallon, nous pensons que le problème lié à l'échec scolaire est d'ordre structurel et non pas organisationnel. « Quand le pâté n'est pas bon, rien ne sert de changer la terrine, il faut changer la recette. » Apprendre à lire, écrire, calculer correctement est plus utile et moins onéreux pour le contribuable que de supprimer une heure de cours par jour pour faire travailler nos écoliers le mercredi matin. De nombreux parents du Vallon se sont mobilisés. Cette bataille est engagée, l'avenir nous dira quelle en sera l'issue.

HIVER 2013

Numéro 75

Dans ce supplément :

Un peu d'histoire 1

L'esprit intercommunal
Du concret 2

Des exemples à suivre 3

Les combats 4

VERBATIM

« L'intercommunalité doit être une volonté de travailler ensemble pour pouvoir réaliser ce que l'on ne peut pas faire tout seul. En aucun cas il ne s'agit de favoriser les ambitions personnelles, ni de profiter d'une structure pour en faire un fourre-tout pour la réalisation de projets démesurés, ou de combler des déficits. Il ne faut pas adopter la devise « partager les déficits et garder pour soi ce qui rapporte. » »

Francis GUTTIG



LIVRE D'OR

« Dynamiques elles le sont ces trois communes. Unies par leurs maires qui ont l'intelligence de s'entendre, elles sont parfaitement armées pour affronter le XXI^e siècle. »

Michel MOSIMANN,
sous-préfet



FLASH 313

L'intercommunalité dans le Vallon du Soultzbach ? Yes, we can !

Le Vallon du Soultzbach a été un précurseur en matière d'intercommunalité. Les municipalités de Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller s'étaient prononcées à l'unanimité en 1992 pour la création d'une communauté de communes, « Le Soultzbach ». Une décision qui leur avait valu ce commentaire dans le journal *L'Alsace*, sous le titre « Le Soultzbach déjà au XXI^e siècle » : « Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller, comme les trois mousquetaires, vont se battre pour la même cause, la bonne. Les maires assument pleinement la paternité de la nouvelle communauté des communes. » L'avenir leur a donné raison.

Un peu d'histoire

Il était une fois trois maires qui, après les élections municipales de 1989, décidèrent que le temps était venu de s'asseoir autour d'une table pour construire ensemble un avenir meilleur pour Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller. Certes, les personnes âgées du Vallon du Soultzbach se retrouvaient déjà une fois par an autour d'un sapin de Noël au foyer rural de Soppe-le-Haut, mais l'intercommunalité s'arrêtait là. Les fermetures de classes se profilaient à l'horizon et il fallait trouver des solutions pour maintenir l'école au village. Soppe-le-Haut et Mortzwiller avaient mis sur pied, dès 1987, une structure intercommunale afin de gérer en commun leurs problèmes scolaires et culturels. En 1989, Soppe-le-Bas les rejoint au sein du Syndicat intercommunal du Vallon du Soultzbach (SIVS). Et voilà nos trois compères se lançant dans une aventure qui aujourd'hui encore perdure ! Le siège de ce syndicat est fixé à la mairie de Soppe-le-

-Haut, au cœur du Vallon. Il gère les affaires courantes relatives au bon fonctionnement des écoles regroupées au sein d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Après trois années de riche collaboration, profitant d'une loi sur l'intercommunalité, le SIVS se transforme en communauté de communes : la Communauté de communes « Le Soultzbach » naît le 1^{er} janvier 1993 - naissance fêtée à Soppe-le-Haut avec sonnerie des cloches, feu de joie et vin chaud. Avec un conseil communautaire composé de 17 délégués - six de Soppe-le-Bas, six de Soppe-le-Haut et cinq de Mortzwiller -, la Communauté de communes « Le Soultzbach » se révèle être un outil formidable pour nos trois communes intégrant une compétence obligatoire - le développement économique - en plus des autres compétences que sont l'entretien de voirie, la mise en commun d'un ouvrier intercommunal et, bien entendu, la gestion financière du RPI. Au bout

de neuf ans de bons et loyaux services, la Communauté de communes « Le Soultzbach » est dissoute le 31 décembre 2001 et absorbée par une plus grande entité, la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, constituée de 17 communes issues de l'ancien SIVOM de la Doller, mais l'intercommunalité dans notre Vallon perdure : c'est à nouveau sous la forme d'un syndicat que celle-ci continue. La Communauté de communes « Le Soultzbach » est morte, vive le Syndicat intercommunal du Soultzbach (SIS) ! Le SIS, dont le siège a été fixé à l'école maternelle de Soppe-le-Bas, assure la gestion de l'école maternelle et des écoles primaires du Vallon, gère l'ouvrier intercommunal ainsi que l'outillage et le matériel mis à sa disposition, et, depuis peu, finance le fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers du Soultzbach, intercommunal lui aussi.

L'esprit intercommunal

À l'opposé d'un « monstre administratif », la Communauté de communes « Le Soultzbach », créée par arrêté préfectoral, se voulait une structure humaine, proche des gens. Améliorer la qualité de vie des habitants du Vallon, leur apporter davantage de confort et de services, œuvrer dans l'intérêt des trois communes sans augmenter la pression fiscale : ce sont les objectifs que

s'était fixés le conseil communautaire. La Communauté de communes « Le Soultzbach » gérait ses problèmes autour d'une table d'une vingtaine de personnes qui avaient toutes droit à la parole et accès aux dossiers. Les élus s'investissaient en réalisant eux-mêmes les études et les dossiers s'y rapportant. C'était un établissement intercommunal à l'échelle de

l'homme, géré en bon père de famille. Paul EGLY, maire honoraire de Soppe-le-Haut, a cité ce proverbe africain lors de la réception de Nouvel An 2011 de Soppe-le-Bas, à laquelle il est convié chaque année : « Si tu veux marcher vite, marche seul ; si tu veux marcher loin, marche avec les autres. »

VERBATIM

« Unité ne veut pas dire uniformité ; chaque commune gardera sa spécificité, son âme. »

Paul EGLY,
actuel maire honoraire
de Soppe-le-Haut

Du concret

Dans les faits, la volonté du conseil communautaire s'est traduite par les tâches et réalisations suivantes :

- gestion et fonctionnements des écoles primaires et de l'école maternelle (gestion du personnel enseignant et des

assistantes, investissements en matériel et ameublement, etc.) ;

- achat d'ordinateurs et d'imprimantes pour les trois communes et maintenance des logiciels ;
- embauche d'un ouvrier intercommunal en 1997,

achat d'un véhicule et d'outillage divers. Le matériel existant appartenant aux trois communes était mis à disposition de la communauté quel que soit le lieu d'utilisation sur l'aire géographique du Vallon ;

- achat d'un tracteur équipé d'une débroussailleuse mis à la disposition des communes et des associations foncières ;
- défense de l'environnement ;
- balayage et curage des tabourets siphons...

La coopération économique

L'idée de créer une zone d'activité a été lancée dès 1993. L'objectif premier de ce projet était de financer la construction d'une nouvelle

école avec des ressources nouvelles pour le Vallon, et notamment la taxe professionnelle. Les difficultés administratives ont empêché le

projet de voir le jour avant 2000. Suite à la dissolution de la Communauté de communes « Le Soultzbach », la commune de Soppe-le-Bas

est devenue gestionnaire de cette zone située au bord de la RN 83, sur son ban communal.

Le jumelage

« Place du Soultzbach » peut-on lire sur une plaque à Lasbordes, village circulaire, fleuron du Lauragais, avec lequel les communes de Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller sont jumelées depuis le 10 avril 1999, jour de la signature de la charte de jumelage. Une cinquantaine d'habitants du Vallon

du Soultzbach avaient fait déplacement pour assister à l'événement. Ce fut un grand moment festif ; l'occasion de faire plus ample connaissance avec les Lasbordais et de découvrir la gastronomie lauragaise. Grâce à Jean BOHL, conseiller municipal de Soppe-le-Bas, nous avons pu rencontrer André DALLOUX, alors maire de la commune de Lasbordes, personnage haut en couleur et poète dans l'âme. D'excellents souvenirs pour nos belles cités et peut-être aussi quelques regrets.



JOURNÉE DE CHASSE D'UN RÊVEUR

Ô combien de fois n'ai-je pas espéré
De voir venir à moi une meute endiablée
Menant d'un train d'enfer un énorme sanglier
Près du poste où, caché, je pourrai le tirer ;
Et lorsque bien plus tard, le calme revenu,
Quand est fini ce jeu cruel d'un autre temps venu,
Contempler la nature dans le soleil couchant,
Heureux de pouvoir vivre de merveilleux moments.

Dans ce pays sauvage appelé Termenais
Que la main de l'homme n'a pu discipliner,
Quand l'automne venu, sans plus aucun touriste,
Je peux y vivre pleinement un plaisir égoïste.

Et si pour les puristes il manque quelques pieds,
Qu'importe, moi je prends le mien en pays termenais.

André DALLOUX
Termes, novembre 1996

Un chantier exemplaire : l'école de Mortzwiller

Il est des projets qui ne s'oublient pas tant ils sont la preuve que l'union fait la force. Le chantier de l'école de Mortzwiller est de ceux-là. L'annonce de l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 1998, quelques semaines à peine avant cette date, a donné le coup d'envoi de ce qui, au final, a été une formidable aventure humaine. Grâce à la participation de nombreux bénévoles, la salle de classe qui est venue s'ajouter au bâtiment principal de l'école de Mortzwiller pour accueillir les élèves de CP et CE1 a été construite en un temps record pour un coût d'environ 52 000 euros. Sachant qu'elle a été subventionnée à raison d'environ 17 000 euros et

que la communauté de communes a récupéré environ 9200 euros, la somme restant à la charge du contribuable n'était que de quelque 25 800 euros. Mais au-delà de l'aspect financier, on se souviendra surtout de la forte mobilisation que ce projet a suscitée. Artisans, ouvrier communal, parents d'élèves, retraités et élus se sont démenés pour que la nouvelle salle de classe soit fin prête pour la rentrée. 1000 heures de travail bénévole ont ainsi été réalisées par une trentaine d'habitants du Vallon. Objectif atteint... même si le chantier avait encore des allures de ruche bourdonnante deux jours plus tôt ! On n'oubliera pas non plus l'engagement infatigable



Les bénévoles qui ont participé à l'aménagement de la salle de classe à Mortzwiller ont été conviés à un « pot » de remerciement.

d'Edgar WURTZ, vice-président de la Communauté de communes « Le Soultzbach », de Lucien KETTLER, adjoint aux travaux de Soppe-le-Bas et d'Antoine KUENEMANN, maire de Mortzwiller. Chapeau à tous ceux qui ont participé à cette formidable aventure, bel exemple de bénévolat et d'esprit intercommunal pour les générations futures !

Le corps intercommunal des sapeurs-pompiers

Pour faire face à la désertification médicale en milieu rural et pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens, les maires du Vallon ont réuni la population pour trouver des solutions. C'est à l'initiative de Robert KUENEMANN, maire de Soppe-le-Haut, qu'en 2009, le corps de sapeurs-

pompiers de Soppe-le-Bas est devenu le corps intercommunal du Vallon du Soultzbach - l'un des plus dynamiques du secteur. Pour ce faire, une compétence « secours » a été ajoutée au Syndicat intercommunal du Soultzbach. Le corps intercommunal bénéficie de la caserne construite par la commune de

Soppe-le-Bas, devenue bâtiment à vocation intercommunale. C'est comme ça l'intercommunalité dans le Vallon du Soultzbach - l'intérêt général prime ! Une trentaine de sapeurs-pompiers issus des trois communes répondent toujours présent pour secourir les habitants du Vallon. Le 16 février 2014, le

lieutenant Didier MULLER quittera la fonction de chef de corps pour laisser sa place à l'adjudant Jérôme MULLER. La gestion administrative et financière du corps est assurée par le Syndicat intercommunal du Soultzbach présidé par Christophe BELTZUNG, secondé par Aimé BELLICAM.

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach, APVS (pour les jeunes)

Quant les enfants vont en classe dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, il est logique que les parents se regroupent

au sein d'une même association. C'est dans un esprit convivial et constructif que l'APVS met en place des activités pour occuper les en-

fants et leur faire découvrir de nouveaux horizons. Grâce aux bénévoles et aux autres parents et des enfants du Vallon du Soultzbach. Un pari engagé pour l'avenir dans ce petit coin de paradis !

Gratitude (pour les moins jeunes)

Depuis de nombreuses années, les membres de l'association Gratitude, présidée par Michel PIERROT, déploient de beaux efforts pour accueillir les aînés du Vallon du Soultzbach lors de la fête de fin d'année au foyer rural de Soppe-le-Haut. Un bon repas est servi aux invités et aux élus locaux, entrecoupé

de magnifiques chants de Noël interprétés par les chorales du Vallon.

Ces retrouvailles sont toujours très attendues par nos anciens et constituent un agréable prélude aux festivités de Noël et du Nouvel An.



2013, « Susan and friends »